
Mot d'introduction

Chers membres et amis, Chers intéressés au projet arsenal

Nous avons le plaisir de vous remettre ce dossier de présentation, décrivant le projet arsenal de l'EEMT. L'objectif est de vous faire découvrir les choix qui se trouvent à la base du projet, ainsi que les besoins au début des transformations.

Après les étapes de discernement et des choix, puis de l'achat du bâtiment avec la planification de sa transformation, arrivent celles de la réalisation et du financement. C'est pourquoi nous vous adressons cet appel pour des dons financiers nécessaires à ce grand projet.

Nous comptons sur la sagesse et l'aide du Seigneur pour cette réalisation.

En vous remerciant de l'accueil que vous réservez à cette présentation, nous adressons à toutes et tous nos cordiales salutations.

Ce dossier contient les documents suivants:

- Adresses utiles de l'EEMT
- Histoire et vie ecclésiale
- Lieu de vie communautaire et sociale
- Endurance pour un projet
- Plans des façades et des étages
- Appel financier
- Travaux des bénévoles
- Illustrations des transformations en cours
- Il était une fois l'arsenal

**Jean-Rodolphe Zürcher**

Président du conseil de l'EEMT

**Ernest Geiser**Président de la commission des
bâtiments



Adresses de l'EEMT



Adresse actuelle

Chemin de Belfond 37
2710 Tavannes



Adresse future

Rue de Pierre-Pertuis 30
2710 Tavannes

Organes responsables et adresses de l'EEMT

(janvier 2018)

Contacts

Commission des bâtiments

Davina Fuhrer (caissière), Daniel Geiser, Ernest Geiser (président), Rachel Geiser, Yoan Habegger (chef de chantier), Albert Liechti, Matthieu Schnegg, Naïm Schnegg (architecte), Stéphane Schranz, Elisabeth Trummer et Jean-Rodolphe Zürcher (secrétaire).



Ernest Geiser

Chemin de Belfond 1
2710 Tavannes
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch



Yoan Habegger

Chemin de Beausite 11
2710 Tavannes
079 671 69 66
y.habegger@eemt.ch

Conseil

Bernard Bögli, Sandra Brunner (secrétaire), Davina Fuhrer (caissière), Martin Geiser, Samuel Geiser, Denis Schnegg, Manuel Streit et Jean-Rodolphe Zürcher (président).



Jean-Rodolphe

Rue du Soleil 5
2605 Sonceboz-Sombeval
079 700 90 75
jr.zurcher@bluewin.ch

Pastorale

Christophe & Florence Amstutz, Catherine Bolle Zürcher, Anne-Catherine Gagnebin (min. jeunesse), Ernest Geiser (past. retr.), Martin & Myriam Geiser, Sébastien Giran, Matthieu & Rebekah Schnegg (stagiaires), Nadine Schranz, Christian Sollberger (past. et président), Elisabeth Trummer, Doris Vuilleumier (secrétaire).



Christian Sollberger

Route de Chindon 17
2732 Reconvilier
079 509 42 13
sollbis@bluewin.ch

Secrétariat



Salomé Scheidegger

Rue de la Promenade 1, 2710 Tavannes
079 613 44 99
secretariat@eemt.ch

Site internet: www.eemt.ch

Compte postal: 25-12390-9

Dossier de présentation réalisé avec les contributions des différents organes, coordonnés par Ernest Geiser. Graphisme : Raphaël Liechti

Histoire et vie ecclésiale

La naissance du mouvement anabaptiste

En 1517 a lieu le début de la Réforme, par l'affichage des 95 thèses de Luther à Wittenberg. Alors que toute l'Europe est catholique, à part les Juifs, ce moine bouscule l'ordre établi. Dorénavant, il y a le choix entre deux confessions chrétiennes, de grandes régions adhèrent à la foi réformée grâce à l'appui des autorités politiques. C'est le cas à Zurich où travaille le réformateur Zwingli. Proche de lui, un groupe d'étudiants fait une lecture plus radicale de la Bible, afin de remettre en lumière des thèmes comme la vie de disciple et l'amour de l'ennemi qui n'étaient pas d'actualité. Cela crée une rupture en 1525, en particulier par la question du baptême qu'ils réservent aux personnes qui professent personnellement leur foi au Christ. Cette pratique brise les conventions

entre l'Eglise et l'Etat, elle heurte la compréhension que le baptême sécurise le fait que l'on soit chrétien. Ces développements entraînent dès 1527 les premières mises à mort et bannissements du territoire.



Château de Trachselwald, Emmental.

Un des lieux de détention des anabaptistes.

Des anabaptistes chassés d'abord de Zurich, puis de l'Emmental, trouvent refuge sur les montagnes de l'Evêché de Bâle dès le XVI^e siècle. A cette époque sa partie sud, l'actuel Jura bernois, est agitée par l'acceptation de la Réforme conduite par Farel dès 1528. Berne demande à étendre les persécutions sur le territoire du Prince-Evêque qui, de son côté, entretient d'autres intérêts. Alors que l'intensité des menaces varie selon les périodes, les anabaptistes bénéficient des désaccords entre opposants et partisans à leur présence. En 1738 le maire de Tavannes, Abraham Saunier, transmet au Prince-Evêque une liste de 27 personnes anabaptistes

résidant sur le territoire de la commune. Durant une période de 300 ans (XVII^e jusqu'au début du XX^e siècle), les anabaptistes de la région sont soumis à de nombreux mouvements. Des familles arrivent par vagues suite aux répressions bernoises et d'autres repartent vers l'Alsace ou le Nouveau Monde, seule une minorité reste sur place. Entre-temps, ils portent aussi le nom de mennonites, une appellation plus internationale, reprise suite au développement du mouvement anabaptiste en Allemagne du nord et aux Pays-Bas.

Grâce aux relations croissantes entre les différentes confessions chrétiennes, des demandes de pardon à l'attention des anabaptistes sont exprimées en différents lieux dès le milieu du XX^e siècle. Plus récemment des réconciliations sont déclarées entre représentants mennonites et catholiques (1998 à 2003), entre mennonites et réformés suisses (2006 à 2009), de même une déclaration de la Fédération luthérienne mondiale à l'adresse des anabaptistes (2010). Sur le plan politique, les autorités du Canton de Berne ont demandé pardon aux anabaptistes en novembre 2017.

La constitution de l'EEMT

Au début du XX^e siècle les anabaptistes de la région de Tavannes sont majoritairement membres des Assemblées du Petit-Val (Moron) ou du Sonnenberg (Tramelan). En 1967 un groupe de personnes décide de construire une salle attenante à une maison familiale. Durant cette réalisation les Églises précitées deviennent propriétaires de l'immeuble à parts égales, le lieu de culte est inauguré le 14 décembre 1969. Par un processus qui débute en 1983, les deux Églises-mères encouragent la constitution d'une nouvelle Église locale à Tavannes. Les étapes décisionnelles et de mise en œuvre sont supervisées par la Conférence Mennonite Suisse (CMS). Ainsi le 25 août 1989, 38 personnes décident le principe de constituer l'EEMT, quelques semaines plus tard 71 personnes demandent leur adhésion de membres et 21 personnes désirent figurer sur la liste des amis. Le culte inaugural a eu lieu le 26 novembre 1989, une plaquette est éditée à cette occasion. La constitution de l'EEMT crée une dynamique communautaire favorable, régulièrement des personnes et des familles distancées s'y joignent. Ces nouveaux besoins conjugués à ceux de l'école du dimanche conduisent à l'agrandissement du lieu de culte, avec l'installation de salles annexes pour le travail parmi la jeunesse. La dédicace de ce nouveau bâtiment a eu lieu le 29 août 1993.

Quelques développements

Au fil du temps les changements ne manquent pas ! A commencer par le choix linguistique, depuis la constitution de l'EEMT, les activités ecclésiales ont progressivement passé au français. Autres changements importants pour le chant dans l'assemblée, les anciens cantiques, entonnés durant des décennies, font progressivement place à des compositions plus récentes. Il en est de même pour l'accompagnement musical, l'harmonium puis le piano sont remplacés par le clavier électronique, auquel s'ajoutent d'autres instruments. Ces changements sont introduits dans le respect des uns et des autres. Plusieurs équipes de musiciens conduisent les temps de louange durant les célébrations.



Photo : Daniel Geiser

Charly Ummel, président de la Conférence mennonite suisse, lors du culte inaugural de l'EEMT.



Photo : Daniel Geiser

Le préfet Jean-Philippe Marti lors de l'inauguration de la salle.



Photo : Daniel Geiser



Le travail parmi la jeunesse a de l'importance, avant même la constitution de l'Église. Au début des années 2000, toute la structure de l'école du dimanche a été repensée pour développer des concepts pédagogiques plus interactifs, également pour offrir une continuité sur le plan relationnel et adapté à chaque groupe d'âge, allant de la petite enfance jusqu'au groupe de jeunes. Ce domaine appelé « Ministère Jeunesse » (MJ) est conduit par une équipe qui associe une quarantaine de personnes.

L'Église place des priorités pour développer un style communautaire qui favorise l'évangélisation. Que ce soit par ses activités habituelles, les relations professionnelles, les temps de prière spontanés offerts à la fin de chaque

culte, les apéritifs mensuels, les entretiens de relation d'aide, etc. Autant de démarches pour créer des ponts relationnels à l'adresse de personnes souhaitant connaître Dieu et parfois en recherche d'une communauté. Depuis les revendications démocratiques dans les pays arabes et les nouvelles vagues de réfugiés arrivés en Suisse, des familles chrétiennes et musulmanes notamment d'Égypte, de Syrie ont été placées par les autorités dans la région. Les contacts individuels de membres de l'EEMT avec ces personnes arabophones rendent la communauté sensible à leur présence. Depuis 2013, les prédications sont traduites en arabe pour accompagner le travail parmi les migrants et favoriser leur intégration. Sous l'appellation « Give and Receive », un dépôt d'articles de seconde main est à leur disposition.



Photo : Daniel Geiser

La vie communautaire

La vie communautaire met de l'importance sur chaque groupe d'âge. Une préoccupation importante est de rejoindre les différents besoins. Lors des cultes, des apports de qualité sont recherchés (introduction, témoignages, prière de bénédiction pour les étapes de vie, prédication, temps de prière, etc.). Tous ces domaines connaissent des développements, alliant à la fois les richesses de l'Évangile de Jésus-Christ et les besoins actuels des personnes. De manière consciente l'EEMT offre peu d'activités en semaine, l'idée étant de favoriser la vie de famille, les engagements dans les milieux professionnels, le développement des groupes de maison, les offres spécifiques liées à des intérêts particuliers. L'Église encourage un maximum de personnes à trouver une place où elles peuvent découvrir leurs dons, servir en équipe et participer à leur tour à la formation de nouvelles personnes.

L'orientation théologique se veut fidèle à la Bible, Parole de Dieu. L'enracinement se situe clairement dans l'héritage anabaptiste-mennonite, sans pour autant idéaliser ces origines. Il y a une volonté claire d'être une Église ouverte et accueillante pour des personnes venant avec un autre arrière-plan. En ce qui concerne les styles de piété, dès sa constitution l'EEMT associe les styles de type classique et charismatique. L'expérience démontre que ce choix est apprécié par la grande majorité des personnes qui sont en relation avec l'EEMT. Les collaborations avec les autres Eglises sont nombreuses. Le témoignage commun des chrétiens a une portée importante, avec le souhait de souligner ce qui nous unit plutôt que ce qui divise.

L'EEMT publie un bulletin bimestriel « Belfonde » à l'attention de ses membres et personnes intéressées.



Photo : Daniel Geiser

Lieu de vie communautaire et sociale

Vivre l'Évangile au quotidien. Lorsque l'EEMT s'est trouvée devant la question : « Voulons-nous concrétiser l'intérêt pour l'achat de l'arsenal ? », tant le conseil (l'organe exécutif) que la pastorale (l'organe des ministères) se sont donnés les moyens de discerner les enjeux et comprendre la pensée de Dieu. Au fil d'un processus devenu plus intense à partir de 2010, un ensemble d'éléments ont été déterminants pour nous orienter vers ce nouveau lieu, par une décision communautaire en 2013.

En résumé :

- Les encouragements de personnes individuelles, d'ici et d'ailleurs, invitant l'EEMT à s'intéresser à ce bâtiment.
- La nécessité d'avoir suffisamment d'espace, notamment pour une Église qui compte beaucoup de jeunes familles, par conséquent beaucoup d'enfants.
- Le signe posé dans le domaine de la non-violence, chère à la tradition anabaptiste-mennonite. Transformer un bâtiment de l'armée en un lieu de culte, illustre une prophétie biblique au sujet des nations : « *De leurs épées elles forgeront des pioches, et de leurs lances elles feront des faucilles. Il n'y aura plus d'agression d'une nation contre une autre* » (Mi 4 : 3).
- L'aspect environnemental, par la possibilité de quitter un quartier constitué par des maisons familiales en priorité (zone H2), pour nous placer à proximité d'un axe routier principal, facilitant l'accès durant toutes les saisons, cela sans poser d'empreinte sur un terrain à bâtir.
- L'invitation à être une Église au quotidien, qui soit un lieu d'équipement pour les personnes qui se trouvent dans ce lieu, le dimanche comme durant la semaine.

L'Église, un lieu de vie

Par la transformation de l'arsenal, l'EEMT entend y développer un lieu de vie avec différentes facettes. À commencer par la célébration du culte le dimanche matin, dont les accents réguliers sont le chant, la prière et la prédication de la parole de Dieu. De manière variée, un ou plusieurs éléments s'y ajoutent régulièrement, par ex. des témoignages personnels, des nouvelles d'ailleurs, le partage de la sainte-cène ou les temps relationnels favorisés par un apéritif. Les activités du dimanche touchent l'ensemble des générations, elles se concrétisent en particulier par les offres adaptées pour les petits et autres enfants en âge de scolarité répartis en plusieurs groupes d'âges. L'intention est d'encourager chacune et chacun dans sa relation à Dieu, pour grandir dans la foi et la vocation personnelle.



L'EEMT souhaite que ce lieu vive aussi durant les jours ouvrables. Les espaces généreux du site, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, offrent une quantité de possibilités. Certaines activités sont déjà prévues : par ex. l'accueil du secrétariat de l'Église, l'hébergement d'une association avec un but social, des cours de musique, etc. D'autres formes sont à imaginer avec des personnes et groupes intéressés pour faire vivre ce lieu. L'EEMT entretient de bonnes relations avec les autres Églises et communautés de la place et des environs, elle entend les soutenir à l'aide de son futur instrument.

L'Église, un corps solidaire

La solidarité sociale est reliée à l'histoire mouvementée qu'ont connu les anabaptistes-mennonites durant une longue période. D'abord très concernés par le rejet (XVI^e – XIX^e siècle), les mennonites ont bénéficié d'une intégration progressive et d'une implication grandissante au sein de la société en général. Par ailleurs, les réconciliations vécues au seuil du XXI^e siècle avec les

autres confessions chrétiennes favorisent la guérison des mémoires.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes accumulent à leur tour des exclusions, des exils, des pénalités sous des formes très diverses.





Endurance pour un projet

Une brève présentation de l'Église. L'Église évangélique mennonite de Tavannes (EEMT) est formée de quelque 160 membres, une bonne centaine d'enfants/jeunes (0 – 16 ans) et une cinquantaine d'amis. Elle a été implantée en 1989 sous l'impulsion de la Conférence mennonite suisse. Bénéficiant d'abord d'un espace bien limité, les locaux furent agrandis en 1993 pour augmenter les capacités d'accueil de 80 à 200 places. L'acquisition du bâtiment de l'arsenal répond au-delà des attentes et suscite beaucoup de reconnaissance.

La recherche d'un nouveau lieu

Depuis le début des années 2000, l'EEMT se trouve à l'étroit dans ses locaux. Ainsi les réflexions pour trouver de nouvelles solutions remontent à cette époque. Pour commencer un agrandissement limité sur la parcelle actuelle a été envisagé, mais sans enthousiasme de la majorité. Par ailleurs, un agrandissement plus conséquent était empêché par la bordure de la zone agricole. Tout en poursuivant la recherche, des solutions transitoires ont été trouvées grâce aux locaux mis à disposition le dimanche pour le ministère jeunesse, par le Centre de pédagogie curative du Jura bernois (CPCJB) situé à proximité.

Un mot sur le site des anciens arsenaux de Tavannes

Au début du nouveau millénaire, les restructurations de l'Armée suisse ont eu pour conséquence d'abandonner l'usage des anciens arsenaux situés à Tavannes. Dans l'immédiat deux des trois bâtiments ont été loués provisoirement à la Fondation Digger, active dans la construction de machines pour le déminage. Puis la vente du site a été officiellement annoncée en 2006, de suite l'EEMT a manifesté son intérêt pour l'achat du grand bâtiment resté vide, en même temps que d'autres associations intéressées. De longues négociations ont suivi, en raison de plusieurs réalités complexes :

1. Les procédures auxquelles « armasuisse » (la société immobilière de l'Armée suisse) devait se soumettre pour la vente, à des priorités qui favorisent les collectivités publiques.
2. Le plan de zone, où se trouvent les arsenaux est classé d'utilité publique, ce qui empêche les activités économiques et l'habitat.
3. Enfin la protection de l'architecture du bâtiment construit en 1895, classé « digne de conservation » par les Monuments historiques du Canton de Berne. Le cumul de ces contraintes a fait chuter le prix de vente, tout en écartant des projets non conformes.

La solution pour un achat par l'EEMT a été trouvée, grâce à un accord contractuel avec la Commune municipale de Tavannes. Par deux votes successifs, la population s'est prononcée d'abord sur le principe de l'achat global du site en 2013, puis sur le financement en 2015. De son côté, l'EEMT a décidé l'achat du bâtiment en 2013, pour devenir propriétaire en juin 2016, par le biais d'un contrat de droit de superficie d'une durée de 70 ans (2016 – 2086). Avec le soutien d'un architecte, la commission des bâtiments a travaillé à la planification des transformations de cet immeuble. Les plans et autres formulaires requis ont été déposés auprès des autorités en septembre 2016, ces démarches ont abouti par la réception du permis de construire en mai 2017.

Durant ce parcours qui s'étend sur plus de 10 ans, l'EEMT était active sur le plan des consultations et de nombreuses démarches administratives. Les différentes étapes résumées ci-dessus ont été accompagnées par la prière communautaire et les interventions souveraines de Dieu.

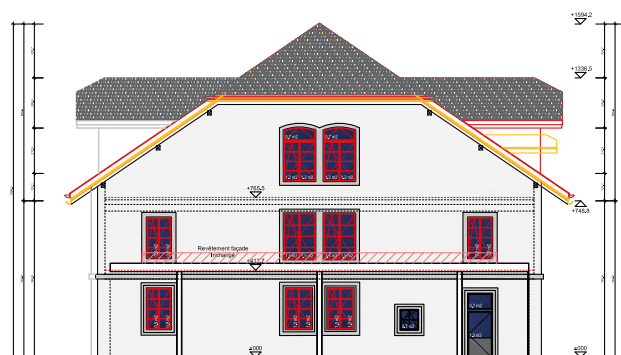
Plans des façades et des étages

Étapes principales en vue de l'établissement des plans de transformation de l'arsenal:

- **2013 – 2016**, évaluations successives des besoins pour définir le programme des locaux
- **2013 – 2016**, informations et consultations régulières auprès des membres de l'EEMT
- **2015 – 2016**, analyses (structures statiques, isolations phoniques et thermiques, etc.) et réalisations des plans de détail par kwsa – kaiser wittwer schneegg architectes à Valbirse
- **2016**, contacts avec le Patrimoine bernois concernant les modifications extérieures possibles, pour ce bâtiment classé en catégorie « digne de conservation »
- **2016 – 2017**, demande du permis de construire déposée le 09.09.2016 et décision favorable prononcée le 31.05.2017, avec l'entrée en vigueur formelle le 26.07.2017.



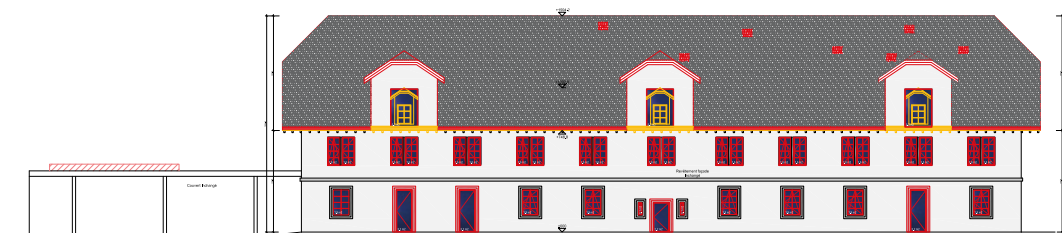
Façade ouest



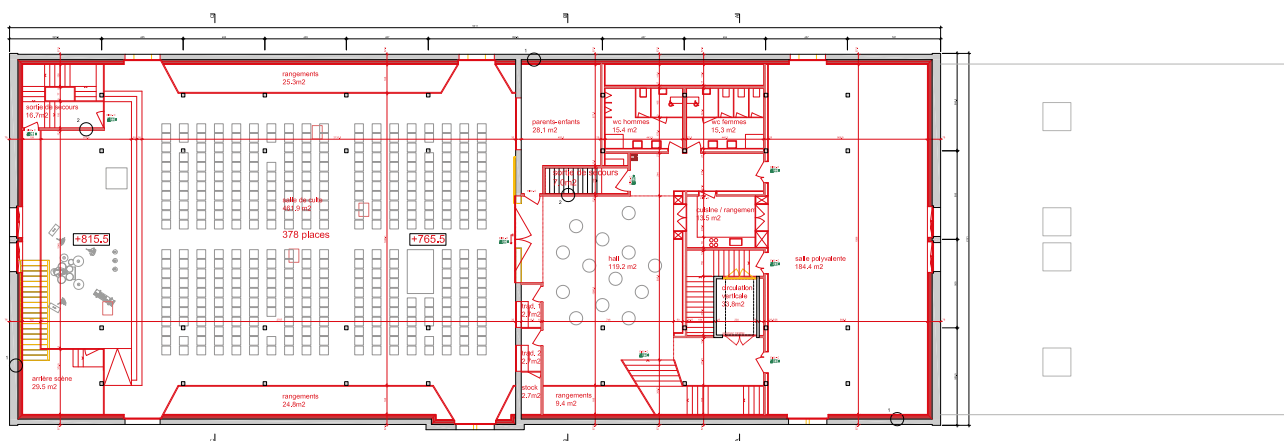
Façade est



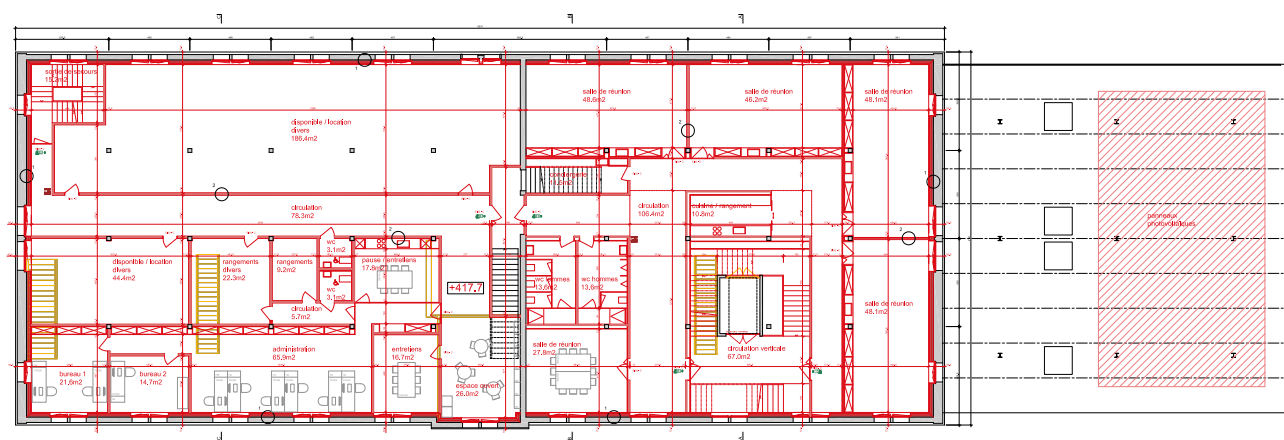
Façade sud



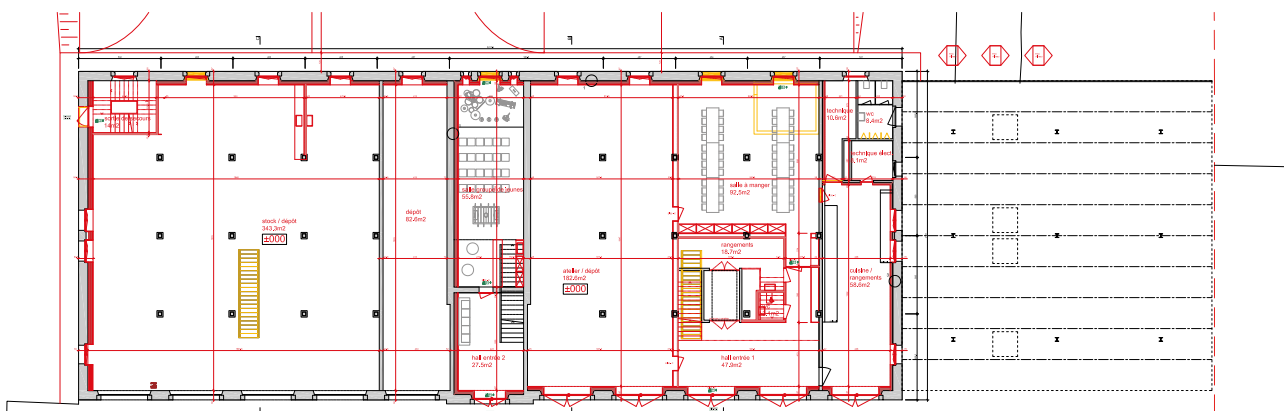
Façade nord



2^e étage



1^{er} étage



Rez-de-chaussée



Appel financier

Un mot sur les fonds propres actuels. L'achat du bâtiment de l'arsenal et de la place couverte, les frais notariés ainsi que les premiers achats de matériaux ont été financés grâce aux fonds propres de l'EEMT. Entre juin 2016 et octobre 2017, ce sont quelques CHF 700 000.– qui ont déjà été investis par l'EEMT. Ces liquidités ont été réunies grâce à la 1ère action de récolte de dons, lancée en 2013, et aux excédents des comptes courants des années comptables de 2013 à 2016.

Présentation des investissements (état au 13.11.2017)

Cette présentation recouvre l'entier du projet. Pour les étapes 1, 2a et 2b les dépenses ont été approuvées par l'assemblée des membres ; celles liées aux étapes 3 à 5 ne sont pas encore décidées.

Investissements nets	Montants (CHF)	Payés (CHF)	Solde (CHF)
Étape 1 – Achat des immeubles et frais de notaire et de registre foncier	548 138.–	548 138.–	–
Étape 2A – Toiture + charpente, isolations, fenêtres, accès, électricité, salles, sanitaires, chauffage et ventilation. Crédit voté le 11.11.2016	2 652 000.–	394 933.–	2 257 067.–
Étape 2B – Bureaux (une partie en location) Crédit voté le 11.11.2016	411 500.–	–	411 500.–
Étape 3 – Travail social au rez (location) Décision ultérieure	115 100.–	–	115 100.–
Étape 4 – Cuisine et réfectoire au rez Décision ultérieure	319 900.–	–	319 900.–
Étape 5 – Aménagements extérieurs Décision ultérieure	250 000.–	–	250 000.–
Total investissements nets	4 296 638.–	943 071.–	3 353 567.–

2^e action de récolte de dons

Cet appel est la 2^e action de récolte de dons au début des grands travaux de transformation. Elle vise à trouver une nouvelle part d'autofinancement durant les grandes transformations décidées lors de l'Assemblée Générale du 11.11.2016, pour la réalisation des étapes 2A et 2B. Le financement est garanti par notre institution bancaire. Le conseil de l'EEMT lance un appel à la générosité pour limiter l'emprunt autant que possible. La durée de cette 2^e action s'étend jusqu'à fin avril 2018. Deux bulletins de versement sont annexés à ce dossier ; d'autres exemplaires sont disponibles à l'entrée de l'EEMT ou envoyés par courrier postal sur simple demande.

Les dons sont à verser à la Caisse d'Épargne CEC SA, 2608 Courtelary, compte postal 30-38150-4, en faveur de l'Église évangélique mennonite, 2710 Tavannes (IBAN CH10 0624 0252 7445 9140 0), préciser sur le bulletin « Arsenal ».

Prêt sans intérêt ou selon un taux préférentiel

Une autre forme de soutien est possible par un prêt sans intérêt ou selon un taux préférentiel. Dans ce cas un « contrat de prêt » est établi avec l'indication de la durée et de l'intérêt. Pour accompagner les questions et décisions liées aux prêts, le conseil de l'EEMT a fait appel à trois personnes pour assurer le suivi de manière confidentielle. Il est donc possible de s'adresser à l'une d'entre elles :

Davina Fuhrer, Caissière EEMT

Rue de Tivoli 52
2610 St-Imier
079 690 47 10
davina.fuhrer@gmail.com

Denis Schnegg

Vieux-Chemins 13
2712 Le Fuet
032 481 16 33,
dj.schnegg@bluewin.ch

Elisabeth Trummer

Cernière 2
2710 Tavannes
032 481 32 59
elisabeth.trummer@bluewin.ch

Informations complémentaires

Une 3^e action de récolte de dons est prévue vers la fin des travaux en 2019. Pour rappel une partie des liquidités sera apportée par la vente des locaux actuels, situés au chemin de Belfond 37. Les dons petits et

grands sont un grand encouragement, aussi en dehors des périodes d'actions. Merci de prendre cet appel à cœur et de contribuer ainsi à la réalisation du prochain lieu de vie de l'Église.

Pour le conseil de l'EEMT :



Jean-Rodolphe Zürcher
Président



Sandra Brunner
Secrétaire

Travaux des bénévoles

Infos générales

Suite à la consultation lancée en 2013, il est ressorti que les membres et amis envisageaient de mettre une grande priorité sur les travaux bénévoles, une manière de réduire les dépenses liées aux travaux de transformation. Pour rappel, 78 personnes adultes avaient annoncé des disponibilités. Leurs jours de travail comptés à raison de 8 heures/jour, correspondaient à 7 296 heures, soit l'équivalent de près de 4 personnes travaillant à plein temps durant une année. S'ajoutait le bénévolat pour la logistique (collations et nettoyages)

de 483 heures. Même des enfants avaient annoncé leur intention de collaborer. Cet engagement massif a constitué une grosse et bonne surprise pour le conseil.

Durant l'étape 2 (dès la fin de l'été 2017 jusqu'à la fin de l'été 2019), soit la plus conséquente au niveau des montants engagés pour la transformation, les travaux à réaliser par les engagements bénévoles sont conséquents. Durant cette période ils sont estimés à CHF 697 000.–.

Plusieurs possibilités

Pour optimiser l'engagement des personnes bénévoles, la commission des bâtiments prévoit différentes possibilités.

Par exemple:

- Des journées choisies, des samedis précis
- Des actions qui se prolongent durant une période indiquée (une ou plusieurs semaines)
- Les engagements du jeudi matin (08 h 00 – 11 h 45)
- D'autres formes de collaborations individuelles à convenir avec le chef de chantier.

Les dates des journées ainsi que celles des actions sont annoncées dans les meilleurs délais par l'EEMT. Elles sont aussi accessibles et régulièrement mises à jour par le site : www.eemt.ch

Pour faciliter la coordination des travaux lors des actions ou journées choisies, merci de vous inscrire auprès des personnes indiquées par le lien <https://www.eemt.ch/arsenal/bénévolat/>

D'importants travaux bénévoles déjà réalisés en 2016 et 2017

Les travaux de démontages d'installations et parois internes ont commencé en été 2016 et se sont poursuivis périodiquement jusqu'en septembre 2017. L'engagement d'une équipe d'Ukraine (septembre) a permis de construire les structures pour fixer l'isolation

sur les parois externes. Durant l'action d'octobre, les isolations et pare-vapeur ont été posés sur la majorité des parois. Enfin les travaux réalisés lors de samedis fin 2017, pour la peinture des virevents et larmiers pour la toiture.

Les actions prévues en 2018 et il y en aura d'autres...

- En janvier 2018, interventions de bénévoles expérimentés pour la pose des fenêtres et du fermacell dans l'espace Seniors en Mission
- De février à mars 2018, évacuation des dalles au rez-de-chaussée (allées 6 – 11) et creusages de canaux sanitaires. Réalisés en priorité par des agriculteurs
- Actions durant des samedis choisis et les vacances scolaires de printemps (30.03 – 13.04), d'été (09.07 – 17.08) et d'automne pour des travaux de peinture, d'isolation, pose de panneaux, etc.

Les personnes de contact :



Yoan Habegger

Chef de chantier
079 671 69 66
y.habegger@eemt.ch



Stéphane Schranz

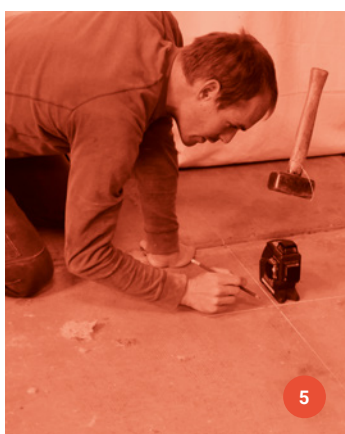
Resp. des bénévoles
079 455 64 94
steph.schranz@bluewin.ch



Rachel Geiser

Resp. des collations
079 507 86 69
menetreyr@hotmail.com

Illustrations des transformations en cours



1. Démontage au 2^e étage
2. Le bureau du chef de chantier
3. Les membres de la CdB marquent la réception du permis
4. Équipe de bénévoles de Kiev (Ukraine)
5. Pose des cadres pour l'escalier de secours
6. Pose des isolations sous la toiture
7. Pose du pare-vapeur au 1^{er} étage
8. Pose du pare-vapeur au 1^{er} étage
9. Isolation de la toiture avec la laine de roche (couche médiane)
10. Isolation de la toiture avec le pavatex (couche supérieure)
11. Transport du pavatex sur le toit à l'aide de la grue
12. Séance de la CdB du 13 décembre 2017

Photos réalisées par des membres de la commission des bâtiments, la majorité par Daniel Geiser

Un choix de photos plus complet peut être consulté par le site de l'EEMT. Il est régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement des travaux :

<https://www.eemt.ch/arsenal/photos/>

C'est volontiers que nous recevons des photos de vos travaux ou de votre équipe de bénévoles à l'arsenal. Il est possible de les transmettre par courriel à :

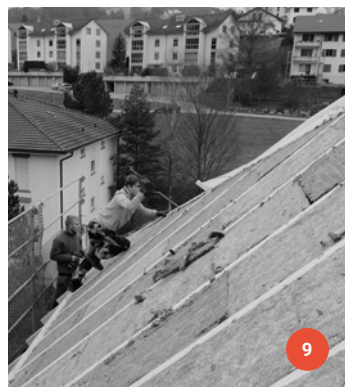
Salomé Scheidegger

secrétaire de l'EEMT

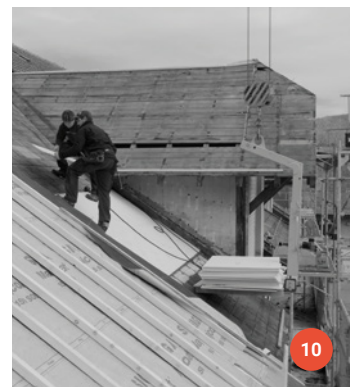
secretariat@eemt.ch



8



9



10



11



12



Il était une fois l'arsenal

1. Construction

À la demande de l'Administration militaire fédérale (1893), le Grand-Conseil bernois décide la construction de l'arsenal de Tavannes. Un crédit de Fr. 126 000.— est voté le 29.01.1894. Sa construction a lieu en 1895 et celle d'un second bâtiment en 1906.

2. Souvenir de Tavannes

Carte envoyée le 21.06.1899 par un voyageur fatigué, venu à pied depuis Le Noirmont. Il écrit à sa sœur Jeanne domiciliée à Boncourt.

3. L'arsenal de Tavannes

La carte postale du soldat C. Sauvain, trompette du bataillon 129. Il donne des nouvelles à sa famille domiciliée à Courrendlin et précise que le temps est long...

4. Mobilisation

Devant l'arsenal cantonal de Tavannes durant la Grande Guerre (1914-1918). Ce lieu sert de place de rassemblement et de démobilisation pour de nombreux corps de l'armée.

5. Tavannes, nouv. route de Pierre-Pertuis

La nouvelle route est aménagée en 1915. Le fus. J. Studer du Bataillon 59 écrit à Mlle Flora Meyer, vendeuse à Laufon, que la vie militaire n'est pas aussi marrante que celle à domicile !

6. Arsenaux de Tavannes

Carte écrite le 05.06.1916 par le Col. H. Schouh, intendant de l'arsenal fédéral de Tavannes. Il exprime ses condoléances à la famille Trabold de Genève, suite au décès subit du Col. Trabold en France.

Illustrations et histoires tirées d'une collection de cartes anciennes. Photo 4 tirée du livre Jura et Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale, Hervé de Weck et Bernard Roten, Éditions D+P SA – Société jurassienne des officiers (SJO)



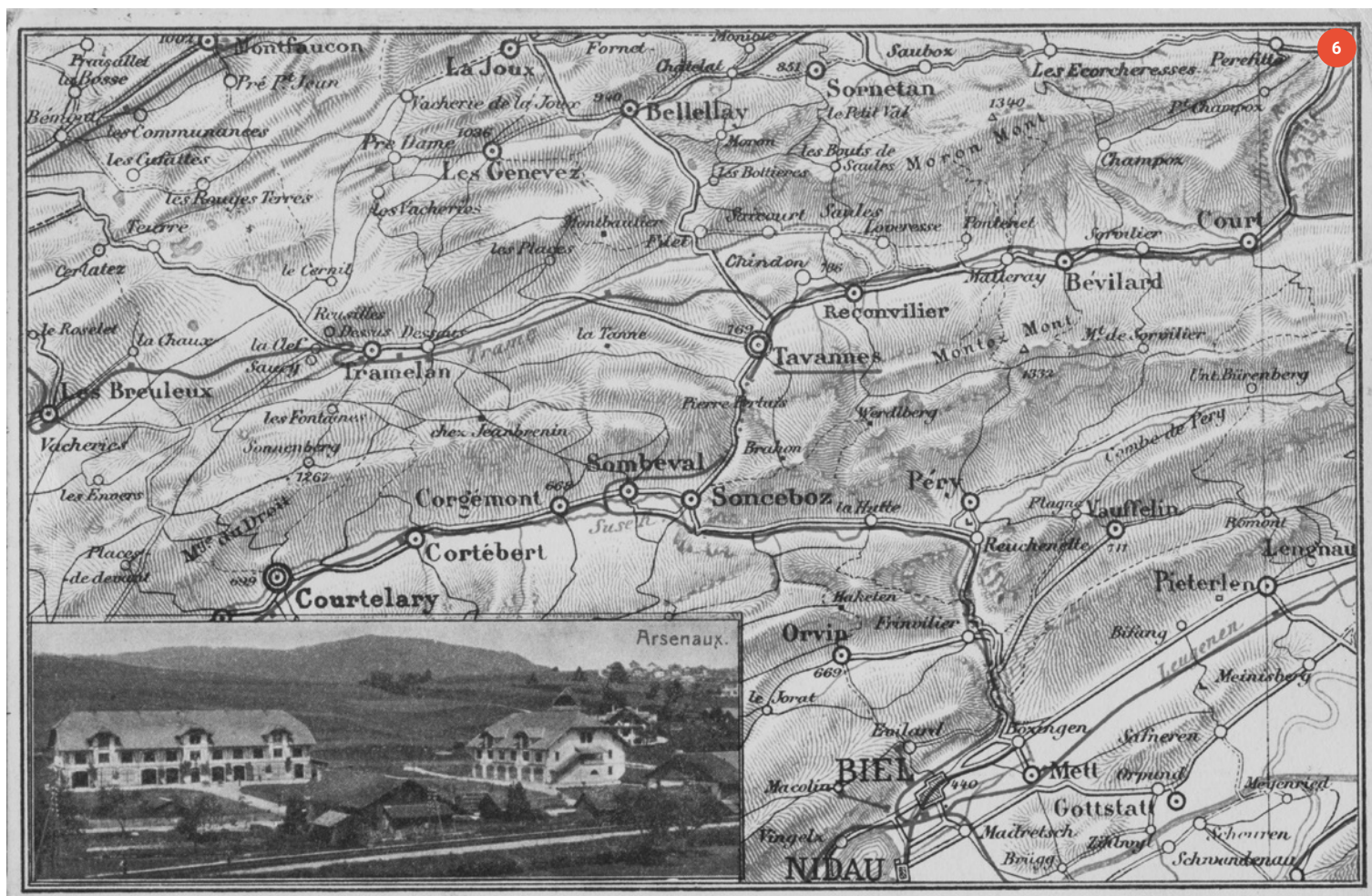
Tavannes - Vue générale



Armes & Garmen bruyante du Arsenal de Tavannes
Bakoullon



Tavannes. Nouvelle route de
Pierre-Pertuis



Arsenaux.